

CTPD du 14 janvier 2011

Déclaration FSU

Monsieur l'inspecteur d'académie, Mesdames, Messieurs.

La rentrée 2010 s'est déroulée dans de mauvaises conditions. Le ministère annonce pour la rentrée 2011 une suppression de 16 000 postes au nom de la règle stupide car purement comptable du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux. En 6 années l'académie a perdu 1089 emplois d'enseignant et cette situation met en péril la qualité du service public d'Education. Pour la prochaine rentrée les moyens disponibles vont mettre en péril tous les établissements du premier degré au lycée. Nous constatons des différences importantes entre vos constats de rentrée et les remontées des établissements. Qu'on en juge pour les collèges de l'Hérault :

les effectifs collège passent de 40368 à 40971 de prévision à prévision soit 603 élèves supplémentaires. La DGH globale passe de 49044 (2010) à 48391 (2011) de prévision à prévision soit 653h de moins mais surtout 586 heures postes de moins pour 67 HSA de moins. C'est bien un grand nombre de postes qui seront fermés dans les établissements soit l'équivalent de $586/18 = 32$ ETP et le solde ouverture fermeture sera de 23 ETP.

En zone urbaine Montpellier, 10 établissements sur les 14 totalisent une perte totale de 527h pour une perte d'effectif de 83 élèves. 7 établissements perdent plus de 50 h. Les Escholliers de la Mosson, établissement CLAIR, perd 68h. Sur Béziers, 4 établissements sur les 6 totalisent une perte de 251h pour une perte d'effectif de 49 élèves. Kraft, établissement « CLAIR » perd 72h. La palme revient au collège G Philippe qui perd 91.5h pour une perte prévue de 30 élèves.

La répartition que vous nous proposez Mr l'inspecteur d'académie n'est pas acceptable. Les documents préparatoires que vous nous fournissez ne permettent pas de comparer la situation de cette rentrée avec celle prévue pour la rentrée 2011. Est-ce que les données sont si mauvaises que la transparence est impossible ? Nous connaissons le nombre d'élèves prévus par niveau et par établissement mais vous omettez de fournir le nombre de divisions envisagées par niveau ce qui occulte la comparaison des E/D. Est-ce que vous allez fermer bon nombre de division et augmenter le nombre d'élèves par classe dans chaque établissement ?

Les dotations des établissements qui bénéficiaient avec votre prédécesseur d'une dotation supplémentaire du fait de leurs caractéristiques se retrouvent avec une dotation ordinaire. Ceux qui apparaissaient dans les réseaux RRS et RAR voient leur dotation fondre. Même les établissements en CLAIR voient leur H/E s'aggraver. Il n'y a guère que l'internat d'excellence dont les moyens devaient provenir d'une dotation spécifique nationale mais qui de fait ponctionne en partie la dotation académique qui devrait s'en sortir.

Nous n'acceptons pas ces propositions et nous ferons tout pour que les usagers du service public d'Education prennent connaissance de ces données et montrent localement leur désaccord. C'est pourquoi nous leur proposons de participer aux actions de mobilisation et aux manifestations du 22 janvier.

Nous dénonçons les non renouvellements des contrats CUI qui mettront en péril le travail dans les vies scolaires. Nous réitérons notre demande d'obtenir les adresses professionnelles pour chaque personnel recruté. Nous appelons à participer à la journée de mobilisation du 20 janvier sur la précarité dans la fonction publique.

Pour finir, vous allez sans doute nous annoncer que le CTPD spécifique premier degré sera reporté après les élections cantonales. Est-ce qu'en France, l'exercice de la démocratie ne peut se faire en toute transparence des décisions politiques concernant le devenir du système éducatif français ? Nous serions choqués d'une telle décision qui relève de votre responsabilité. Est-ce que là aussi vos propositions de répartition des moyens seront inacceptables ?